



**Procès-verbal de la 75^e réunion du Conseil d'administration
tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle H210A de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Rudolf Bertrand, Michelle Bordeleau, Magella Cantin, Liliane Tanguay
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absent : (aucune absence)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 74^e réunion du Conseil d'administration tenue le 5 avril 2019
3. Suivi du procès-verbal du 5 avril 2019
 - a. Suivi de la rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017
 - b. Paiement en ligne de la cotisation annuelle de l'APRES-INRS (AccèsD)
 - c. Assemblée générale annuelle – 4 octobre 2019
4. Invitation à la Journée reconnaissance de l'INRS – Édition spéciale - 5 décembre 2019
5. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
6. Rapport de trésorerie et bilan des membres
7. Divers
8. Confirmation de la date de la prochaine réunion
9. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyé par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.
Résolution CA75-juin-06-19-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 74^e réunion du Conseil d'administration tenue le 5 avril 2019

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Raymonde Jetté, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA75-juin-06-19-02

3. Suivi du procès-verbal du 1^{er} février 2019

a. Suivi de la rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis le tableau du suivi de cette rencontre.

Magella Cantin informe le CA du suivi des points suivants :

1) Ententes de l'INRS avec des fournisseurs de services : Magella Cantin n'a toujours pas reçu réponse à son courriel transmis le 25 mars dernier à Danielle Malenfant du Service des ressources humaines. Après discussions, les membres du CA décident de clore ce point.

2) Participation des retraités à l'organisation du 50^e anniversaire de l'INRS : Comme convenu lors du dernier CA, Magella Cantin a envoyé un courriel au directeur général de l'INRS, avec copie aux membres du Comité du 50^e anniversaire de l'INRS, pour lui mentionner qu'il serait important d'inviter les retraités dans le cadre des festivités du 50^e afin de souligner leur contribution à l'INRS. Suite à ce courriel, il a accepté une invitation de Geneviève Chacon à participer au sous-comité responsable de l'organisation d'un évènement rassembleur qui aura lieu le 5 décembre prochain. On lui a demandé de fournir la liste des courriels des membres de l'APRES-INRS. Ce sujet sera discuté au point 4 de l'ordre du jour la présente réunion. Il est décidé de clore ce point de suivi.

b. Paiement en ligne de la cotisation annuelle de l'APRES-INRS (AccèsD)

Magella Cantin et Francine Lambert ont essayé ce nouveau mode de paiement de la cotisation. Il reste certains détails à éclaircir. Lors de son envoi en juin pour demander aux membres de renouveler leur adhésion, Magella Cantin informera les membres de cette nouvelle option de paiement en plus du chèque traditionnel.

c. Assemblée générale annuelle – 4 octobre 2019

Francine Lambert informe les membres du CA qu'elle a effectué la réservation de la visite guidée de la Petite Italie de Montréal ainsi que du restaurant Signorvino. Le menu du dîner reste à déterminer ainsi que le coût final. Elle rappelle que tout le restaurant sera réservé exclusivement à l'APRES-INRS et que l'Assemblée générale s'y tiendra. Magella Cantin demande de procéder à la réservation de l'autobus pour transporter les membres de Québec.

Après discussions, le programme de la journée pourrait être le suivant :

- 8 h 00 : départ de l'autobus de Québec
- 11 h 30 : dîner au resto Signorvino
- 13 h 00 : Assemblée générale annuelle au resto Signorvino
- 14 h 30 : visite guidée de la Petite Italie
- 16 h 00 : petite visite et lunch au Marché Jean-Talon
- départ de l'autobus vers Québec (heure à confirmer)

Magella Cantin doit vérifier auprès de la compagnie de transport l'heure limite du départ de Montréal vers Québec. Comme l'année dernière, le CA convient que toutes les dépenses encourues pour les activités de la journée, incluant le transport en autobus pour les membres de Québec seront assumées par l'APRES-INRS, à l'exception du lunch pour le souper qui sera à la charge des membres. Au courant du mois d'août prochain, Jacques Pelletier enverra pour commentaires aux membres du CA un projet du programme de la journée.

4. Invitation à la Journée reconnaissance de l'INRS Édition spéciale – 5 décembre 2019

Magella Cantin rappelle les informations données au point 3a de la présente réunion. Les membres de l'APRES-INRS recevront prochainement du comité organisateur de l'INRS une invitation à participer à une édition spéciale de la Journée reconnaissance de l'INRS dans le cadre de son 50^e anniversaire. Comme cette activité se tiendra au manège militaire de Québec, on se demande entre autres si l'INRS offrira un moyen de transport pour les membres de la région de Montréal.

5. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand rappelle que la prochaine activité sera une marche sur la Promenade Jacques-Cartier de Pont-Rouge, suivie d'un dîner au restaurant Pizzothai. Un courriel sera envoyé bientôt aux membres afin de les inviter à cette activité qui se tiendra le 20 juin prochain. Comme il a été convenu lors du CA du 2 novembre dernier, ce courriel sera envoyé aussi aux membres de la région de Montréal pour les inviter à participer à cette activité. Il est proposé que l'APRES-INRS accorde 15 \$ à chacun des membres en règle qui seront présents.

b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle qu'une visite guidée de la Centrale de la Rivière-des-Prairies (Hydro-Québec) a eu lieu le 22 mai dernier, suivie d'un dîner au restaurant «Le Vieux Four»; 14 personnes étaient présentes (11 membres et 3 personnes invitées). L'APRES-INRS a versé une contribution de 10 \$ à chacun des membres présents au restaurant. Cette activité avait été approuvée par le CA lors de sa dernière réunion.

Raymonde Jetté ajoute qu'elle a organisé, avec l'accord du CA par courriel, les activités suivantes :

- Le 28 avril : concert gratuit du Chœur Classique de Montréal à l'Oratoire St-Joseph; 5 personnes (3 membres et 2 personnes invitées) ont participé à cette activité.
- Les 13 et 27 mai : conférences gratuites sur la sécurité informatique à la bibliothèque du Bois à Montréal (arrondissement de ville St-Laurent), suivies d'un dîner au restaurant Ottavio. L'APRES-INRS a versé une contribution de 10 \$ à chacun des membres présents au restaurant. 9 personnes ont participé à la première conférence (8 membres et 1 personne invitée; 6 membres sont venus au resto) et 10 personnes à la deuxième (7 membres et 3 personnes invitées; 4 membres sont venus au resto).

Enfin, Francine Lambert rappelle que la prochaine activité serait une visite guidée du Quartier des spectacles de Montréal, suivie d'un dîner au restaurant «Les 3 Brasseurs». Cette activité se tiendrait le 11 juin prochain. À ce jour, 11 personnes se sont inscrites. La contribution de l'APRES-INRS s'élèverait à 10 \$ pour chacun des membres présents à la visite guidée et à 10 \$ pour chacun des membres présents au dîner. Comme il a été convenu lors du CA du 2 novembre dernier, le courriel d'invitation a été envoyé aussi aux membres de la région Québec.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Raymonde Jetté, l'ensemble des activités présentées, incluant les dîners au restaurant, sont approuvées. La contribution financière de l'APRES-INRS pour ces activités sera calculée par la trésorière selon les règles adoptées par le CA (résolution CA50-sept-10-14-04).

Résolution CA75-juin-06-19-03

Enfin, Magella Cantin soumet que lors de la visite guidée du Musée des Augustines le 18 avril dernier, approuvé par le CA lors de sa dernière réunion, un frais non prévu a été ajouté à la facture, soit un pourboire de 20 \$. Après discussions, les membres du CA acceptent d'ajouter ce montant à la contribution de l'APRES-INRS pour cette activité.

Sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyée par Francine Lambert, il est décidé que l'APRES-INRS remboursera le montant de 20 \$ ajouté à la facture de cette activité à titre de pourboire.

Résolution CA75-juin-06-19-04

6. Rapport de trésorerie et bilan des membres

Michelle Bordeleau informe le CA qu'elle a reçu une (1) nouvelle demande d'adhésion depuis la dernière réunion, soit Alain Poirier de la région de Québec.

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyée par Raymonde Jetté, le Conseil accepte la demande d'adhésion de Alain Poirier.

Résolution CA75-juin-06-19-05

Le nombre total de membres en règle s'élèvent à 85, dont 33 de la région de Québec et 52 de la région de Montréal.

Enfin, elle informe les membres du CA que le solde de l'état de compte au 31 mai 2019 s'élève à 9 812,68\$ (Voir annexe 1).

7. Divers

(Aucun point n'est discuté)

8. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 13 septembre à 9 h 30.

9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert propose la levée de la réunion à 10 h 40.

Jacques Pelletier
Secrétaire par intérim

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 13 septembre 2019

Rapport de trésorerie
pour la 75^e réunion du Conseil d'administration de l'APRES-INRS
le 6 juin 2019 à 9h30

1. Un nouveau membre s'est ajouté depuis notre dernière rencontre: Alain Poirier.

Montréal:	52 membres
Québec:	33 membres
Total:	85 membres

2. Finances: le solde au compte au 31 mai 2019: 9 812,68 \$

Déjà 3 renouvellements à l'APRES-INRS pour l'année 2019-2020.